

## C'est quoi le harcèlement ?

- ✓ Répétition d'attitudes agressives par petites touches
- ✓ La durée sur du long terme
- ✓ Rapport dominant/dominé sous le regard des autres : l'humilié, l'agresseur et les témoins
- ✓ Rejet de la différence (appartenance religieuse, orientation sexuelle, apparence physique)



## Pourquoi prévenir ?

- ✓ Souffrance sur le long terme de la victime humiliée (passage à l'acte, isolement, descolarisation, perte de l'estime de soi...)
- ✓ Puni par la loi (dépôt de plainte)
- ✓ Sanctions posées par l'établissement (exclusion temporaire ou définitive de l'agresseur)

## Qui contacter ?

- ✓ Personnes ressources de l'établissement (assistant de service social, infirmière, COPSY, CPE, chef d'établissement, professeur principal...)
- ✓ Parents d'élèves
- ✓ Délégués de classe

## TÉLÉPHONES UTILES

**STOP HARCÈLEMENT**  
**0808 807 010**

Le numéro « Stop Harcèlement » vous permet de dialoguer avec des spécialistes de l'association L'École des parents et des éducateurs. Ils vous écoutent, vous donnent des conseils et vous mettent en relation avec le « référent harcèlement » de l'académie

**NET ÉCOUTE**  
**0800 200 000**

En cas de cyber-harcèlement, vous pouvez contacter le numéro Net Écoute, géré par l'association E-Enfance. Au-delà de l'écoute et du conseil, Net Écoute peut vous aider au retrait d'images ou de propos blessants, voire de comptes le cas échéant.  
**Nouveau numéro gratuit : 3020**

# STOP AU HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

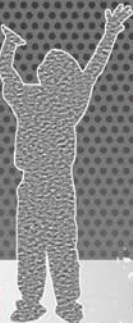


## SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES



académie  
La Réunion





# Contre le harcèlement

# 10 CONSEILS



Si tu es témoin

Si tu es victime

## Soutenir

Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. **Ne participe pas à cet isolement forcé et n'hésite pas à aller leur parler.**

## Ne pas rire

S'il cesse d'avoir une majorité silencieuse, ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

## En parler

Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. Il existe des médiateurs qui peuvent aider à dénouer la situation.

## Ne pas participer

Si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de la transférer à tes amis. Tu pourras ainsi briser la chaîne du harcèlement.

## Convaincre

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.

## Se confier

**N'aie pas honte ou peur des représailles ! Ose te confier à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande sœur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.**

## Se protéger

Pour éviter tout problème sur internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée, et réfléchis avant de diffuser des photos. **Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.**

## Signaler un abus

Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent aussi être bloqués. Regarde sur ce centre d'aide : [www.facebook.com/safety/](http://www.facebook.com/safety/)

## Téléphoner

Si tu es victime de harcèlement à l'école, tu peux appeler le numéro gratuit :

« Stop Harcèlement » 0808 807 010

## Porter plainte

Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.